



PRIX D'EXCELLENCE EN STAGE

destiné aux étudiants finissants

Offert par l'Ordre professionnel de la physiothérapie du Québec

Si, à votre avis, l'un de vos stagiaires mérite cet honneur, veuillez compléter le formulaire ci-joint et nous le retourner afin de justifier votre choix.



PRIX D'EXCELLENCE EN STAGE

de l'Ordre professionnel de la physiothérapie du Québec

Prix d'excellence

Instauré en 1990, cet honneur a pour but de reconnaître l'excellence clinique des étudiant(e)s en physiothérapie tout au long de leur formation. Remis annuellement à un(e) étudiant(e) de chaque promotion universitaire lors de la Collation des grades, ou tout autre événement prévu à cet effet, ce prix est décerné à l'étudiant(e) qui s'est distingué(e) par son rendement global exceptionnel et qui a démontré qu'il (elle) a acquis les compétences requises pendant ses stages au cours de ses années d'études universitaires.

Objectifs du prix

- Valoriser l'apprentissage clinique et la vision globale du client;
- Créer, chez les étudiant(e), un sentiment d'appartenance et de fierté à leur profession et à leur Ordre.

Le prix

Le prix offert consiste en un rabais de 250\$, à chaque récipiendaire, lors de sa prochaine inscription au Tableau des membres de l'Ordre professionnel de la physiothérapie du Québec.

Un certificat est remis à chaque récipiendaire lors de la Collation des grades ou lors de tout événement spécial prévu à cet effet, soit par l'université ou lors d'un Colloque de l'Ordre.

Éligibilité

Les candidat(e)s doivent être proposé(e)s par leur moniteur, à la suite de l'évaluation finale du stage, ce dernier remplissant le formulaire d'évaluation prévu à cet effet.

Toutes les candidatures doivent être acheminées au coordonnateur de stage de chaque université dès la fin du stage.

Critères de sélection

Les candidat(e)s seront évalué(e)s selon les critères décrits dans le formulaire ci-joint.

Sélection et remise du prix

La sélection se fait par un comité présidé par chacun des coordonnateurs de stage. Le comité fait l'étude du dossier complet de chaque candidat(e), i.e. qu'il révise toutes les évaluations de stage au cours de la formation. Un(e) lauréat(e) est choisi(e) pour chaque université. La sélection se fait par un comité présidé par chacun des coordonnateurs de stage. Le comité fait l'étude du dossier complet de chaque candidat. Un lauréat est choisi pour chaque maison d'enseignement et cette dernière informe l'Ordre du nom du récipiendaire et, sur invitation, le prix peut lui être remis par un représentant de l'Ordre lors d'un événement prévu à cet égard. Finalement, le nom du récipiendaire est annoncé sur le Web, dont le site de l'École de réadaptation de l'Université de Montréal.



NOM DE L'ÉTUDIANT(E) :

MONITEUR :

STAGE :

NOM DE L'ÉTABLISSEMENT :

Exceptionnel : l'étudiant(e) se situe dans les premiers 5 % de son groupe, soit entre 95 % et 100 %

Excellent : l'étudiant(e) se situe dans les premiers 20 % de son groupe, soit entre 80 % et 95 %

Supérieur : l'étudiant(e) se situe dans la moyenne supérieure (30 %) de son groupe, soit entre 75 % et 80 %

Critères	Exceptionnel (5 %)	Supérieur (20 %)	Excellent (30 %)
-----------------	-------------------------------	-----------------------------	-----------------------------

Maturité, jugement et sens critique

Justifications :

Initiative et créativité

Justifications :

Sens de l'organisation

Justifications :

Sens du leadership

Justifications :

Aptitude au travail d'équipe

Justifications :

Esprit d'analyse et de synthèse

Justifications :

Capacité de s'auto-critiquer ou de se remettre en question

Justifications :

Habilité à communiquer (orale et écrite)

Justifications :

Curiosité intellectuelle et scientifique

Justifications :

Respect des délais

Justifications :